

REPUBLIQUE - FRANCAISE

Liberté – Egalité - Fraternité

COMMUNE DE BOUSSY-SAINT-ANTOINE

ESSONNE

RÉUNION DU

CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'Art. L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

Le Mardi 15 mars 2022

À 20h00

SALLE Gérard-Philippe

(Retransmis en direct sur la page Facebook de la ville)

ORDRE DU JOUR

DÉLIBÉRATIONS

- 1) Débat d'orientations budgétaires 2022
- 2) Reprise de la compétence propreté urbaine – balayage – par la Communauté d'agglomération Val d' Yerres Val de Seine
- 3) Vote d'une subvention en soutien de l'Ukraine

Questions diverses

Le Maire,

Romain COLAS